

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3806

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association EQUI'SOL (Collectif régional des acteurs du commerce équitable) pour l'organisation des Journées de l'achat responsable en 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3806**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association EQUI'SOL (Collectif régional des acteurs du commerce équitable) pour l'organisation des Journées de l'achat responsable en 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association EQUI'SOL (Collectif régional des acteurs du commerce équitable) a pour objet la promotion du commerce équitable en Rhône-Alpes. Au-delà de son travail d'information et de sensibilisation, elle accompagne désormais les acteurs professionnels du commerce équitable et plus largement les acteurs de la consommation responsable grâce aux différents programmes, OFRETIC "Achats publics équitables", "éco-événements", "GeoFairTrade" et "équidoc".

Outre les produits alimentaires et l'artisanat, le commerce équitable concerne, aujourd'hui, de nombreux secteurs comme la mode, les cosmétiques, les compléments alimentaires, le textile ou encore les services avec, par exemple, l'organisation de voyages équitables et solidaires. Les entreprises du secteur expriment un besoin d'échanges et les plus petites structures sont confrontées à un besoin de professionnalisation sur des problématiques concrètes de gestion d'entreprise. Pour répondre à ce besoin, l'association EQUI'SOL développe depuis 2011 un pôle de compétences pour favoriser une coopération inter-entreprises en s'inspirant des logiques de cluster, afin de fédérer les acteurs, renforcer leur structuration et améliorer leur professionnalisation.

Parmi ses autres actions, l'association EQUI'SOL a organisé en 2008 et 2009 le Salon européen du commerce équitable, dans le cadre du projet Fair Trade in Europe. A l'issue de ces 2 éditions, l'association EQUI'SOL a fait le constat de la nécessité de faire évoluer cet événement sur le champ de la consommation responsable, plus large que le seul commerce équitable, avec un ciblage plus spécifique sur les professionnels, et sur un périmètre de rayonnement inter-régional (grand sud-est). A partir de ces constats, l'association EQUI'SOL entreprend d'organiser un nouvel événement pour fin 2013 : "les Journées de l'achat responsable : s'informer, échanger, acheter et agir en matière d'éco-responsabilité".

Ces Journées ont pour objectif de développer la consommation responsable (secteur incluant a minima le commerce équitable, l'agriculture biologique, l'agriculture locale, le tourisme responsable et la finance solidaire) dans les démarches de développement durable et d'achats responsables des professionnels (collectivités locales, entreprises, comités d'entreprises, etc.). Ce projet entend atteindre cet objectif général en permettant une rencontre concrète entre l'offre et la demande, des échanges de bonnes pratiques et des apports d'informations. Il cherche à lever les freins du passage à l'acte d'achat en :

- favorisant l'information et le débat,
- encourageant la mise en place de solutions basées sur les besoins des acteurs,
- créant des passerelles entre les différents réseaux de la consommation responsable,
- mutualisant des compétences et des moyens,

- valorisant la consommation responsable auprès des professionnels,
- incitant les collectivités locales, les entreprises et les comités d'entreprises à s'engager dans une démarche d'achats responsables,
- faisant reconnaître la consommation responsable auprès des institutions.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine accompagne l'association EQUI'SOL depuis 2009 sur diverses actions, dans le cadre de sa politique en matière d'économie sociale et solidaire, dont le commerce équitable est un des segments. Dans un contexte socio-économique de crise, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, coopératives d'artisans, coopératives d'acheteurs, coopératives d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire.

Le plan d'actions de la Communauté urbaine en matière d'économie sociale et solidaire s'articule autour de 4 axes :

- axe 1 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat,
- axe 2 : professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le développement de pôles de compétences,
- axe 3 : connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,
- axe 4 : soutenir des projets d'agglomération, notamment autour de l'habitat coopératif, du commerce équitable, ou la création de nouvelles filières économiques.

La présente délibération répond à l'objectif de l'axe 4 relatif aux projets d'agglomération, autour du commerce équitable et de l'achat responsable.

b) - Compte-rendu et bilan des actions réalisées au titre de l'année 2012

L'association EQUI'SOL n'a pas bénéficié d'un soutien financier de la Communauté urbaine en 2012, dans la phase d'élaboration de ces journées.

Elle a toutefois bénéficié d'un accompagnement/coaching de 4 demi-journées spécialisé sur l'organisation d'événements par un consultant participant au dispositif Expo booster de l'Office du tourisme de l'agglomération de Lyon. Grâce à cet accompagnement, l'association a pu construire les différents volets de cette rencontre professionnelle, en préciser les objectifs, le contenu, les publics cibles, l'approche exposants et les partenaires à associer.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

L'événement prévoit ainsi 50 à 70 exposants représentant les différents secteurs de la consommation responsable susmentionnés disposant d'une offre pour les professionnels. Un comité de sélection garantira la plus-value sociale et environnementale des exposants présents sur la base des expériences des Salons européens de commerce équitable, du label Lyon, Ville équitable et durable, et sur le modèle des procédés de sélection d'OFRETIC et du Pôle R.

Cette rencontre se concentrera sur la cible professionnelle, soit les acteurs qui achètent des produits/services responsables (transformation, distribution, revente, consommation en collectivité ou en entreprise). Elle s'adresse à la fois aux acteurs déjà engagés souhaitant s'engager ou non engagés.

Les partenariats entre l'association EQUI'SOL et des acteurs regroupant les professionnels des secteurs ciblés permettront de toucher un nombre important de visiteurs potentiels par une mobilisation de leurs réseaux (Rhône-Alpes énergie environnement, Club des décideurs développement durable de Rhône-Alpes, Appel, Association Bio-convergence membre de l'Organics cluster, etc.). D'autre part, un certain nombre d'entreprises seront sollicitées pour faire participer leurs clients ou leurs fournisseurs à l'événement (Gaz et électricité de Grenoble -GEG-, La Poste, etc.). Enfin, les chambres consulaires seront mobilisées pour diffuser largement l'information relative à cette rencontre et pour s'impliquer dans sa mise en œuvre.

Ces journées se dérouleront sur 2 jours, autour d'un programme de conférences, d'ateliers, de tables-rondes et de rendez-vous d'affaires. Plusieurs thématiques pourront être abordées lors de ces différents temps : l'achat public responsable, la place des entreprises dans la consommation responsable, l'empreinte carbone, le nouveau label AB pour les traiteurs et restaurateurs, la restauration collective citoyenne, etc. Différentes animations viendront également ponctuer l'événement, et apporter une dynamique d'échanges et de contacts dans l'espace exposants.

L'événement est envisagé les mardi 5 et mercredi 6 novembre 2013, à l'espace Double Mixte, à Villeurbanne. Pour cette première édition, un minimum de 500 visiteurs est attendu.

Budget prévisionnel 2013 pour l'organisation des Journées de l'achat responsable :

Dépenses 2013	Montant (en €)	Recettes 2013	Montant (en €)
salaires :	51 000	ventes :	53 500
. chef de projet	15 000	. stands et meubles	40 000
. coordinateur de programme	15 000	. communication	5 000
. communication	5 000	. billetterie	8 500
. suivi de projet (direction)	9 000	subventions publiques :	95 000
. stagiaires	7 000	. Région Rhône-Alpes	40 000
logistique :	59 000	. Communauté urbaine de Lyon	25 000
. location de salle	40 000	. Ville de Lyon	10 000
. standiste	12 000	. Etat	20 000
. ameublement	7 000	fonds privés	30 000
communication :	41 500	. fondation	30 000
. visuels	6 000		
. plaquettes (impression)	3 000		
. affiches (impression)	5 000		
. invitations, entrées, badges	2 500		
. publicité	12 000		
. fichiers, partenariats	3 000		
. signalétique	3 000		
. site web	7 000		

déplacements missions	6 000		
frais de structure	14 000		
aléas	7 000		
Total	178 500	Total	178 500

Cette action bénéficie d'un soutien régional dans le cadre du contrat sectoriel de la Région Rhône-Alpes dédié à l'économie sociale et solidaire et donne lieu à une valorisation dans la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée entre la Communauté urbaine et la région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association EQUI'SOL pour la réalisation des Journées de l'achat responsable en 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association EQUI'SOL pour l'organisation des Journées de l'achat responsable pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association EQUI'SOL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement correspondante de 25 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.